CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier 412538

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PERFECT BÂT »

Siège Abidjan cocody angre nouveau CHU, non loin de carrefour Market Djorogobite 1, Lot 3460, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECT BÂT »

Objet : -VENTE DE MATERIELS (Construction)
-EQUIPEMENT D'INTERIEUR

Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody angre nouveau CHU, non loin de carrefour Market Djorogobite 1, Lot 3460, Ilot 309

Dirigeant(s) M ABBRITH EKPALE PIERRE MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05478 du 02/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32511/GTCA/RC/2025 du 02/06/2025

Pour Avis

Le CEPICI